

Monsieur l'Orateur, la Commission des prix et des revenus a fait beaucoup plus que de collaborer simplement avec les provinces. Elle fait beaucoup plus que ce que le NPD demande dans la motion dont je viens juste de parler. Nous avons collaboré avec les provinces. Nous avons eu une conférence fédérale-provinciale très fructueuse sur ce programme. La Commission et le gouvernement sont allés beaucoup plus loin que d'essayer simplement de combattre l'inflation en collaborant avec les provinces comme le Nouveau parti démocratique le propose.

Depuis sa mise sur pied, l'été dernier, la Commission a considéré comme une tâche tout à fait prioritaire la quête d'appuis dans les différents secteurs de l'économie en vue d'un programme de restrictions volontaires des coûts et des prix, afin de réduire les pressions inflationnistes les plus immédiates. La Commission a entrepris d'autre part des recherches à long terme sur certains des problèmes les plus fondamentaux posés par l'inflation. Un certain nombre d'études sont déjà en cours et d'autres sont envisagées. Le comité de la santé, du bien-être et des affaires sociales qui examine les prévisions de dépenses de la Commission s'est vu soumettre récemment les grandes lignes du programme de recherches qui a été proposé.

Il y en a qui demandent: pourquoi nous faut-il encore des recherches? Monsieur l'Orateur, quand je note les grandes divergences de vues qui se manifestent à la Chambre et à l'autre endroit quant aux meilleurs moyens de lutter contre l'inflation, j'ai l'impression que notre pays continue à avoir besoin de recherches efficaces à propos de l'inflation—de quelqu'un qui nous proposera de meilleures solutions que celles que nous ont données l'opposition officielle et le Nouveau parti démocratique.

**M. Baldwin:** Nous nous contentons de poser des questions. Vous êtes censés fournir les réponses.

**L'hon. M. Basford:** Le comité conjoint voudra certes étudier le résultat de ces études et en peser les conséquences sur l'élaboration de nouvelles politiques nationales qui s'inscriront dans la lutte contre l'inflation. Le programme mis sur pied par la Commission à la suite de la conférence nationale a, jusqu'ici, contribué à enrayer l'inflation en contenant la montée des prix. Les restrictions imposées sur les prix ont, principalement, rongé les bénéfices, car bien des sociétés ont absorbé une certaine partie de l'accroissement du prix de revient plutôt que de le répercuter en entier sur le consommateur en majorant leurs prix. Le programme actuel n'influe pas direc-

[L'hon. M. Basford.]

tement sur les autres revenus qui ne sont pas des bénéfices, dont la main-d'œuvre est, et de loin, l'élément le plus important.

On précise, à la fin du rapport de la Conférence nationale sur la stabilité des prix, où l'on s'est entendu pour instituer le programme actuel, que les groupements intéressés, tout en se disant prêts à prendre l'initiative et à contribuer à la réalisation d'un vaste programme de restrictions, tenaient toutefois à souligner qu'il était indispensable au contrôle de l'inflation que tous les salariés, tous les ordres de gouvernement, voire tous les citoyens, se restreignent dans la même proportion.

La réponse du mouvement syndical au gouvernement lors de la réunion annuelle à laquelle assistaient le mois dernier le cabinet et les principaux syndicats canadiens était tout à fait négative. A mon grand regret, je dois signaler qu'aucune autre solution concrète n'a été offerte à cette occasion. Si les syndicats ouvriers veulent participer à la lutte contre l'inflation et présenter des propositions, il me semble qu'un comité parlementaire mixte de la Chambre et du Sénat constituerait la meilleure tribune où exprimer leurs vues à l'intention des représentants des deux Chambres.

En outre, le comité serait une tribune où le patronat et les consommateurs pourraient énoncer leur position, exprimer leurs opinions, être interrogés et contre-interrogés. J'espère qu'après mûre réflexion le mouvement syndical au Canada adoptera une attitude plus positive dans l'intérêt à long terme du Canada en général et des syndicats ouvriers eux-mêmes.

De l'avis du gouvernement, les restrictions fiscales et monétaires qu'il a adoptées serviront à ramener progressivement une stabilité convenable des prix. Le programme de limitation volontaire des prix lancé par la Commission des prix et des revenus réduira, dans la mesure où il réussira, comme je viens de le dire, les effets secondaires défavorables sur le chômage des restrictions fiscales et monétaires.

Il y a déjà des indices encourageants que ces politiques commencent à ralentir le taux de l'inflation au Canada.

Les députés connaissant, j'en suis sûr, les effets de l'inflation, particulièrement sur ceux qui ont des revenus faibles ou fixes, et les souffrances qu'elle engendre, espéreront comme moi que ces premiers indices ne seront pas trompeurs et que nous verrons, en fait, un rebondissement de l'économie. Mieux le programme supplémentaire des prix et des revenus réussira à réduire ces pressions inflation-